



# Plan stratégique

## 2025-2029



# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>I. PRESENTATION DE L'ORGANISATION</b>	<b>3</b>
<hr/>	
NOTRE MISSION	3
NOTRE VISION	3
NOS VALEURS	4
NOTRE DEVISE	5
Expertise et domaines d'interventions:	5
Couverture géographique	5
Liens avec d'autres organisations, affiliation, réseautage	6
Organigramme du CEDEF :	7
<b>II. AXES D'INTERVENTION 2025-2029</b>	<b>8</b>
<hr/>	
AXE D'INTERVENTION 1:PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE	8
AXE D'INTERVENTION 2:ORGANISATION ET CONSOLIDATION DE LA BASE	9
AXE D'INTERVENTION 3:RENFORCEMENT DES CAPACITES	10
SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2025-2029	13
<b>III. BUDGET ESTIMATIF GLOBAL DU PLAN STRATEGIQUE</b>	<b>19</b>
<b>IV. MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION</b>	<b>20</b>
<hr/>	

## MESSAGE DU COORDONNATEUR GENERAL

Une fois de plus, nous vous présentons le Plan stratégique du Centre de Développement Familial, **CEDEF** en sigle, pour la période 2025-2029.

Ce plan est orienté sur l'expérience développée par CEDEF sur ces 5 dernières années de travail et il est aussi le résultat d'une consultation en interne auprès du personnel et des membres de l'Assemblée Générale ainsi qu'auprès d'un certain nombre des partenaires techniques et financiers.

Tous nos remerciements pour leur précieuse collaboration.

Comme pour l'exercice précédent, cette consultation nous a permis de réfléchir ensemble sur les grands enjeux du Développement Durable. Cette réflexion nous a mené à définir les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des cinq prochaines années.

Le Plan stratégique 2025-2029 s'articule autour de trois grands axes d'intervention dont la promotion du Développement Durable, la consolidation de la base et le renforcement des capacités ; et nous sommes persuadé que nos actions concertées contribueront à améliorer les conditions de vie des communautés locales ainsi que la gestion de la ressource forêt.

Alors que l'actualité et les débats de société nous rappellent que la lutte contre le changement climatique reste un défi planétaire, et l'engagement du CEDEF demeure plus important que jamais.

Ainsi, nous entendons continuer à remplir notre mission avec détermination et passion.

Le Coordonnateur,

Albert KIVUA



Pour CEDEF ONG

Albert KIVUA, GIBATI  
Président du Directeur et  
Coordonnateur Général

## I. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

Le Centre de Développement Familial, **CEDEF** en sigle, est une Organisation Sans But Lucratif de droit congolais qui fut créé le 05 Janvier 1988 sur initiative de Monsieur Albert KIVUA SIMPI.

Le CEDEF a un Agrément provincial n° 090 / Bis 0040 / 93 et un Arrêté Ministériel N°022 / CAB / MIN / AGRI / 2006. Au niveau européen, Il a un numéro PADOR (Europaid) : CD-2009-BZR-241148.

Il dispose des certificats d'enregistrement aux Ministères de l'Agriculture, pêche et Elevage(5011/0415/DAGP/SG/AGRI.PE.EL/08) au Ministère de l'Environnement et Développement Durable (012/CJ/SG/ECN/012), au Ministère du Plan & Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité (734/PUDCRE/2015).

Le CEDEF dispose de la personnalité juridique sous l'arrêté **PJ n°024/CAB/ME/MIN/J&GS/2022** du Ministère de la Justice, Garde seaux et des Droits humains.

### NOTRE MISSION

La fondamentale mission du CEDEF est d'augmenter le revenu familial afin de créer un meilleur équilibre de la vie communautaire et Environnementale.

Par conséquent, nous contribuons au développement durable et endurable des ménages paysans avec qui nous travaillons pour la consolidation des mécanismes de lutte contre les formes de pauvreté.

### NOTRE VISION

Par son savoir-faire, son savoir-faire faire, son meilleur encrage et son indépendance institutionnelle, le CEDEF entend assurer un leadership dans le développement voulu durable à la base et dans la gestion des écosystèmes forestiers.

Il entend en outre contribuer à la naissance d'une société aux conditions socio-économiques améliorées.

## NOS VALEURS

Les valeurs suivantes expriment un idéal à atteindre pour le CEDEF :

- **Respect des personnes**

Agir avec respect, c'est traiter toute personne avec dignité, courtoisie et discrétion. C'est aussi la faire bénéficier d'une véritable écoute qui suppose que l'on prenne le temps nécessaire pour comprendre la personne et lui porter l'attention appropriée. Le respect c'est aussi faire place aux différences individuelles ou culturelles, aux besoins particuliers du ménage paysan ou producteur ainsi qu'à la diversité et la divergence d'opinions. Tant à l'interne qu'à l'externe, les personnes méritent une considération égale et ce, sans égard à leur rang dans la société ou leur fonction au CEDEF.

- **Transparence**

Agir avec transparence, c'est s'assurer, à tous les niveaux de l'organisation, que des informations claires et complètes sont accessibles, au moment opportun et dans le respect des règles de confidentialité, sur les activités, les décisions et leurs motifs, les recommandations et les avis, afin d'aider le citoyen à apprécier une situation et à exercer un jugement éclairé. La transparence, c'est également des modes de communications internes qui assurent un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux de l'organisation, afin que tous puissent accomplir adéquatement leurs fonctions et réaliser la mission du CEDEF.

- **Intégrité**

Agir avec intégrité se manifeste notamment par le professionnalisme, c'est-à-dire par un engagement à agir avec compétence et rigueur en toute circonstance et à ne prendre position que lorsqu'on a objectivement analysé la question et qu'on est en mesure d'exercer un jugement éclairé. L'intégrité.

- **Équité**

Agir avec équité, c'est agir sans préjugé, sans favoritisme et en toute impartialité en se basant sur des faits objectifs et non sur des impressions ni en fonction d'intérêts

personnels. C'est aussi agir dans le respect des droits des personnes et en tenant compte des différences individuelles.

## ▪ **Engagement**

L'engagement, c'est agir dans une perspective d'avancement dans toutes les sphères d'activité (domaines d'intervention) relevant de la compétence du CEDEF. C'est aussi viser l'amélioration continue de la qualité des services offerts à la population et de la portée de toutes ses actions, tant à l'interne qu'à l'externe.

## **NOTRE DEVISE**

Soucis pour Autrui et Chacun pour Tous.

## **Expertise et domaines d'interventions:**

Depuis sa création le CEDEF a développé une expertise de premier ordre dans des secteurs clés du développement rural. Pour atteindre son objectif, CEDEF a fait le choix de concentrer principalement ses actions dans les domaines où il bénéficie d'un appui de premier ordre de ses partenaires.

Il s'agit de:

- Organisation et consolidation de la base
- Environnement;
- Agriculture et l'Elevage;
- Développement des capacités;
- Recherche - Développement et l'artisanat.

## **Couverture géographique**

Le CEDEF intervient primordialement dans les provinces du Kongo Central et Kinshasa ; et dans toute la République démocratique du Congo.

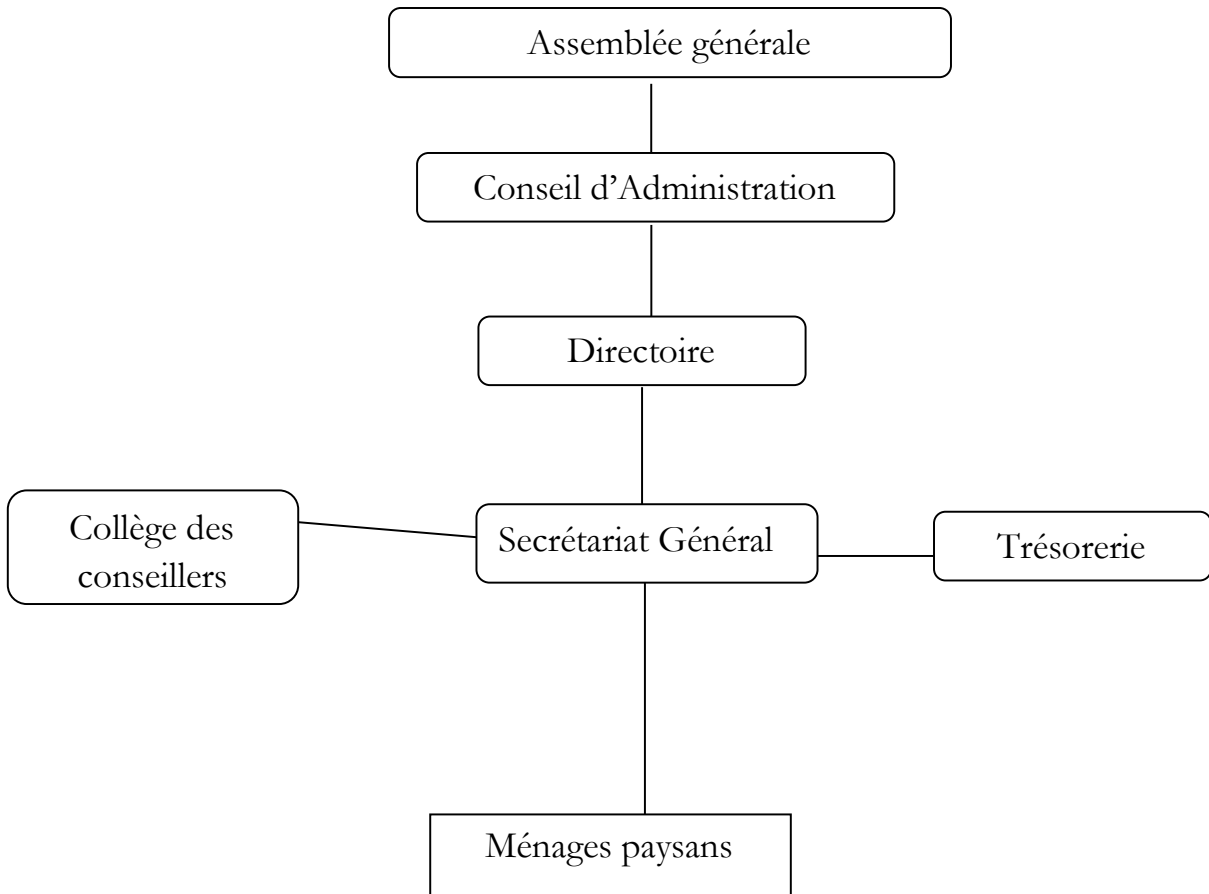
## **Liens avec d'autres organisations, affiliation, réseautage**

Dans une approche d'interrelation et inter coopération, le CEDEF participe activement, dans les limites de ses moyens, à toutes les sollicitations faisant appel à ses 31 ans d'expérience. Il a à cet effet, de très bonnes relations avec toutes les structures étatiques (Ministères, Gouvernorat, Districts, Territoires, Secteurs, ...), organisations, institutions et autres entreprises tant provinciales, nationales qu'internationales.

### **Affiliation :**

- ✓ Président du Conseil d'Administration du Réseau des ONG du Kongo central et Administrateur au Conseil National des ONGD.
- ✓ Membre du Comité National de Pilotage du Programme des petites Subventions du Fond pour l'Environnement Mondial exécuté par le PNUD
- ✓ Membre du Comité National de Pilotage du Programme CBR+ (REDD à base communautaire) avec ONU-REDD
- ✓ Membre du Groupe de Travail Climat REDD(GTCR) de la République Démocratique du Congo.
- ✓ Présidence Conseil Agricole Rural de Gestion « CARG » LUKAYA
- ✓ Finalistes 2014 et 2015 du Prix Equateur récompensant les efforts de résilience des communautés, de protection et de restauration des écosystèmes à travers le monde

**Organigramme du CEDEF :**



## II. AXES D'INTERVENTION 2025-2029

### AXE D'INTERVENTION 1: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Orientation 1.1: Promouvoir l'Agriculture et l'Elevage en milieu paysan

70 % de la population de la province du Kongo central vivent en milieu rural et périurbain. Dans ce milieu, caractérisé par des potentialités de développement immenses, sévit cependant une pauvreté absolue dont les traits essentiels sont les suivants : la faible production agricole et le sous-emploi d'une grande partie de la population adulte valide ( $\pm 60$  % de la population active pratiquent une agriculture de subsistance); le faible revenu par habitant/jour (plus de 90 % de paysans ont un revenu de moins d'1 dollar américain) ;le faible accès aux services sociaux de base (15 % de la population desservis en eau potable avec comme conséquence la résurgence des maladies d'origine hydrique, la dégradation accélérée de la forêt (0,6 % de taux de déboisement annuel, un taux plus élevé que la moyenne nationale qui est de 0,2 %).

Le recul de la production agricole provinciale est lié à divers facteurs notamment la détérioration du réseau routier rendant difficile l'accès aux sites de production ; le manque des structures de conservation des semences et de produits agricoles ; les difficultés d'approvisionnement en matériel génétique amélioré ; l'insuffisance d'unités de transformation des produits agricoles et d'infrastructures de stockage.

C'est ainsi qu'il est important d'appuyer les activités de promotion de l'agriculture et de l'élevage en milieu paysan.

#### Orientation 1.2: Promouvoir les activités en lien avec l'Environnement

L'agriculture familiale sur brûlis représentant actuellement la principale cause directe de la déforestation tout en assurant l'essentiel de la production alimentaire, il est logique que les interventions soient centrées avant tout sur les ménages ruraux avec des incitations visant à faire évoluer leurs pratiques agricoles à la fois dans le sens d'une limitation des défrichements et d'une réduction de la pauvreté.

Afin de réduire les émissions liées à l'utilisation des terres tout en préservant la sécurité alimentaire des paysans, il est crucial développer des mécanismes devant réduire les activités humaines de subsistance telle que l'agriculture sur brûlis et les activités génératrices de revenus monétarisés telles que la carbonisation la récolte du bois de chauffe et l'exploitation artisanale du bois. Et en bas du tableau, nous aurons des activités combattant le feu de brousse. La sensibilisation de masse au changement climatique corrélée à la mise en œuvre des stratégies d'atténuation et d'adaptation accompagnera les activités des ménages ruraux.

Par ailleurs, nous portons l'introduction de l'élevage des chenilles comestibles dans la gestion intégrée de l'agroforesterie et la construction d'une unité de production des briquettes de charbon écologique pour la cuisson propre avec du kaolin et des déchets des cultures.

La cuisson au foyer traditionnel est non seulement une pratique culturelle mais aussi une nécessité quotidienne. Cependant, ces méthodes de cuisson, souvent basées sur le feu ouvert à l'intérieur des habitations, présentent de graves risques pour la santé et l'environnement. C'est ici qu'interviennent la production et la diffusion des foyers améliorés, qui représentent une avancée significative dans le domaine de la cuisine domestique.

Les foyers améliorés sont conçus pour optimiser la combustion du combustible, ce qui se traduit par une utilisation plus efficace des ressources.

## **AXE D'INTERVENTION 2: ORGANISATION ET CONSOLIDATION DE LA BASE**

### **Orientation 2.1: Structurer le milieu paysan**

Pour réduire l'impact de l'agriculture sur la forêt tout en contribuant activement aux objectifs de sécurité alimentaire, il est noté parmi les principaux axes stratégiques la structuration des communautés locales en Comités Locaux de Développement qui sont des entités jouissant d'une reconnaissance légale grâce aux décrets d'application de la loi portant principes généraux relatifs à l'agriculture.

Ces entités permettent de faciliter l'encadrement des filières et pratiques agricoles, la prise des décisions collective et la contractualisation.

### Orientation 2.2: Contribuer à la gestion du terroir villageois

Le bien-être des populations est aussi amélioré grâce à une planification rationnelle et claire de l'utilisation des terres, en concertation avec les différentes parties prenantes dans une vision prospective et multi usage (espace et temps), de manière à répondre aux besoins présents et futurs des populations locales ainsi qu'aux nécessités de développement durable.

Ce travail de micro zonage se fera sur la base du travail de cartographie participative clarifiant l'étendue du terroir villageois avec une affectation raisonnée des terres conciliant la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire.

Ainsi pour appuyer la gestion des ressources sur le terroir villageois, des Plans Simplifiés de gestion ou mieux des Plans simplifiés d'aménagement du Terroir seront créés avec la contribution des Comités locaux de Développement.

## **AXE D'INTERVENTION 3: RENFORCEMENT DES CAPACITES**

### Orientation 3.1: Développer les connaissances agricoles des communautés

L'une des grandes faiblesses dans le chef des membres des membres des communautés locales est la faible connaissance des nouvelles et technologies agricoles gage d'une bonne réussite.

Les méthodes rudimentaires utilisées contribuent non seulement à l'épuisement sol, à la consanguinité animale, à la prolifération des maladies mais aussi à l'insécurité alimentaire collatéral au faible revenu monétaire des ménages.

Il est donc important dans le contexte de la zone d'action où la majorité des paysans n'ont pas accès aux technologies agricoles et d'élevages de renforcer de manière continue les connaissances des uns et des autres dans des thématiques utiles dans leurs communautés. Et leur faciliter l'accès aux matériels végétal et animal plus performantes et plus résilientes.

Et cela au cours des sessions de formation de courte et longue durée.

### **Orientation 3.2: Promouvoir la femme, l'entrepreneuriat des jeunes et leur réinsertion sociale**

Les femmes en milieu rural jouent un rôle crucial dans l'économie et le bien-être de leurs communautés. Malgré cela, elles sont souvent confrontées à des obstacles significatifs qui entravent leur plein potentiel. Promouvoir la femme en milieu rural n'est pas seulement une question d'égalité des genres ; c'est également un levier essentiel pour le développement durable.

L'éducation est un facteur clef pour renforcer le pouvoir des femmes. En favorisant l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, on permet aux femmes rurales de développer de nouvelles compétences, d'accéder à de meilleures opportunités d'emploi et d'améliorer leur situation économique. Par exemple, des programmes de formation en agriculture durable ou en artisanat peuvent leur permettre de générer un revenu stable tout en contribuant à la sécurité alimentaire de leur communauté.

L'autonomisation économique des femmes rurales passe par le soutien à l'entrepreneuriat féminin.

En investissant dans des projets locaux gérés par des femmes, non seulement on favorise leur indépendance financière, mais on dynamise également l'économie locale. Promouvoir la femme en milieu rural est une nécessité inéluctable pour bâtir des sociétés équitables et durables.

Parallèlement l'entrepreneuriat des jeunes est devenu une voie cruciale pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des adolescents et jeunes adultes, en particulier dans un contexte économique souvent difficile.

L'entrepreneuriat permet aux jeunes de se réapproprier leur destinée. En devenant acteurs de leur projet professionnel, ils renforcent leur confiance en eux et leur capacité à prendre des décisions. Cela contribue à réduire les sentiments d'exclusion et à renforcer leur intégration dans la société.

Il est important de souligner que l'engagement entrepreneurial des jeunes peut avoir des retombées positives sur l'économie locale et cela représente une opportunité significative pour répondre aux enjeux de réinsertion sociale et professionnelle.

En favorisant l'autonomie et l'initiative, cette démarche peut non seulement transformer des vies individuelles, mais aussi renforcer le tissu économique et social des communautés.

Des filières identifiées soutiennent les jeunes à la préparation professionnelle et métiers.

### Orientation 3.2: Améliorer l'efficacité du CEDEF

Au cours des prochaines années, le CEDEF devra continuer à rehausser son niveau d'efficacité afin de répondre adéquatement aux attentes de la population à son égard et ce, malgré un contexte budgétaire difficile.

Pour ce faire, il importe d'avoir des pratiques intégrées, cohérentes et complémentaires.

Les outils technologiques contribuent déjà à soutenir correctement le travail. Cependant, d'autres améliorations sont nécessaires afin d'atteindre l'efficacité souhaitée, notamment en matière d'optimisation et de systématisation des façons de faire.

Toute amélioration de la performance organisationnelle dépend en premier lieu des ressources humaines. Les objectifs stratégiques à définir doivent s'harmoniser tant avec les besoins des membres du personnel qu'avec ceux du CEDEF. Dans le contexte budgétaire actuel où les ressources financières et humaines sont réduites, il est primordial que le CEDEF conserve son expertise et ses connaissances et continue à viser la plus haute qualité.

## SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2025-2029

Axe d'intervention 1 : Promotion du développement durable		
Orientation 1.1	Objectifs	Indicateurs
Promouvoir l'Agriculture et l'Elevage en milieu paysan	1.1.1 Assurer la production agricole en quantité et qualité	Nbre d'espèces cultivées
		Nbre d'ha cultivé par espèce
		Tonnage produit
	1.1.2 Assurer la production semencière et la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles	Tonnes des semences produites
		Nbre des mètres linéaires
		Hectares des pépinières
		Hectares emblavés
		Nombre des champs écoles paysans
		Nombre des parcelles de démonstration
		Taux d'adoption
		Nombre d'espèces et d'éleveurs
Nombre des kits d'élevage distribués		

	1.1.3 Assurer la vulgarisation et le développement des élevages de famille	Nombre des sujets par espèce
	1.1.4 Réaliser et appuyer la transformation des produits agricoles	Tonnes de produits transformés par spéculation
		Nombre des transformateurs
		Volume de vente
		Nombre des kits de transformation distribués
Orientation 1.2	Objectifs	Indicateurs
Promouvoir les activités en lien avec l'Environnement	1.2.1 Sensibiliser la population sur le changement climatique	Nombre des contrats signés
		Nbre des boites à images, Nbre des flyers et dépliants,nbre des tee shirts et gilets,roll up ...
		Nombre des personnes touchées
		Nombre des spots, programmes, émissions radio télé, chanson et pièces de théâtre produits
		Nombre des forums et journées portes ouvertes
	1.2.2 Assurer la domestication des essences locales et des chenilles comestibles	Nombre d'essences domestiquées Nbre d'espèces de chenilles domestiquées Kg des chenilles produits

		Nombre des plants produits
		Nbre des propagateurs d'enracinement
		Hectares couverts
	1.2.3. Appuyer l'agroforesterie et la mise en défens villageoise	Modèles agroforestiers développés
		Hectares couverts
		Tonnes des produits récoltés
		Surface de pare feux réalisés
	1.2.4 Promouvoir les foyers améliorés et les briquettes de charbon écologique	Nbre d'unités de fabrication crée
		Nbre des foyers et briquettes produits
		Nbre des foyers et briquettes diffusés
Qté des matières végétales exploitées		
<b>Axe d'intervention 2 : Organisation et consolidation de la base</b>		
Orientation 2.1	Objectifs	Indicateurs
Structurer le milieu paysan	2.1.1 Créer un environnement propice au développement	Nombre des CLD créés/redynamisés
		Nombre des Carg créés/redynamisés
		Nombre des Coopératives créés/redynamisés

Orientation 2.2	Objectifs	Indicateurs
Contribuer à la gestion du terroir villageois	2.2.1 Améliorer la gestion du terroir	Nbre des Plans Simplifiés d'aménagement du Terroir
		Nombre des Plans Simplifiés de Gestion élaborés de manière participative
		Nbre d'inventaire multi ressources
		Nbre des conflits résolus pacifiquement
	2.2.2 Améliorer les infrastructures de base	Nombre des sources d'eau construits
		Nbre des toilettes construites
		Nbre des poubelles publiques
		Nombre d'entrepôts construits et/ou réhabilités
		Nombre des ponts construits et/ou réhabilités
		Km des routes réhabilités
Nbre de centre de santé et d'école construits et/ou réhabilités		
<b>Axe d'intervention 3:Renforcement des capacités</b>		
Orientation 3.1	Objectifs	Indicateurs
Développer les connaissances	3.1.1Former les communautés locales	Thèmes de formation Nombre des personnes formées

agricoles des communautés		Durée de la formation
		Nbre des villages sensibilisés
		Nbre des thèmes publiés avec « LE PAYSAN »
	3.1.2. Rendre plus active la ferme école de Nkandu	Bâtiments réhabilités et équipés
		Nbre d'apprenants
Orientation 3.2	Objectifs	Indicateurs
Améliorer l'efficacité du CEDEF	3.2.1. Réhabiliter et équiper le bureau du CEDEF	Bureau réhabilité
		Nombre d'ordinateurs et imprimantes
		Nombre des véhicules et motos
	3.2.2. Assurer la performance organisationnelle	Personnel formé
		Outils de gestion actualisés
	3.2.3. Assurer le fonctionnement et la prise en charge du personnel	Personnel rémunéré
		Fonctionnement assuré
	3.2.4. Améliorer la visibilité du CEDEF	Site web créé
		Plan de communication développé
		Plan de gestion des connaissances développé

		Nbre des dépliants, calendrier, roll up, gilets tee shirt
--	--	---

### III. BUDGET ESTIMATIF GLOBAL DU PLAN STRATEGIQUE

Le cout estimatif du plan stratégique 2025-2029 s'élève à **5 459 500 dollars US**.

Et pour mobiliser ces ressources, le CEDEF mettra à profit ses sources des revenus internes, le renforcement de partenariat avec les partenaires actuels et potentiels nationaux tout comme internationaux.

D'autres partenariats seront aussi exploités largement.

<b>Coût en \$ US</b> Axe	<b>Année 2025</b>	<b>Année 2026</b>	<b>Année 2027</b>	<b>Année 2028</b>	<b>Année 2029</b>	<b>Total\$ US</b>
<b>Axe1 :</b> Promotion du Développement Durable	808000	600000	500000	550000	450000	2908000
<b>Axe2:</b> Organisation et consolidation de la base	200000	150000	175000	175000	175000	875000
<b>Axe3:</b> Renforcement des capacités	310000	250000	306000	400500	410000	1676500

#### **IV. MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION**

Après adoption du plan stratégique, tous les membres du Conseil d'Administration, du Directoire et tout le personnel seront invités à contribuer aux orientations stratégiques et aux objectifs en route pour 2029.

Soucieux d'atteindre ses objectifs, le CEDEF mettra en place pour chacune des orientations un plan d'action opérationnel. A l'échéance du plan stratégique, le CEDEF produira un bilan qui évaluera les résultats visés associés à chacun des objectifs fixés.

Pour la mise en œuvre du plan stratégique, un dispositif de suivi et évaluation sera développé à deux niveaux :

- Au niveau interne avec le directoire appuyé par le Conseil d'Administration
- Au niveau externe au travers des évaluations externes conduites par un consultant individuel ou une firme.

Nous avons la conviction que la compétence, le respect, la coopération la responsabilisation de chacun des acteurs nous conduirons dans la direction de notre vision et mission.



**Centre de Développement Familial**

Avenue Ndala n°7, quartier Kabila,  
Cité de Nkandu, Ville d'Inkisi,  
Province du Kongo Central,  
République Démocratique du Congo

Téléphone : +243 898365684/+243 816853544

Email : [cedefong@yahoo.fr](mailto:cedefong@yahoo.fr)/[cedefong@gmail.com](mailto:cedefong@gmail.com)

---